

**CDCA Formation spécialisée personnes âgées**  
**Compte rendu de la réunion du 17/05/2024**

**Présents :**

Mme MARTEL – Vice-présidente du CDCA

**Membres présents ou représentés :**

Mme BOURGEOIS-Mme COMPAIN-M CONSTANS - Mme COULET SIFFREDI - Mme DENIS  
M FORTUNA - M JULLIEN - Mme KHEIR - Mme LARDERET - M MANCHON - Mme MATHIEU  
M MICHEAU - Mme MOSCATI - Mme PARNAUDEAU- M ROCCA - M VIOT - Mme VRIOTTE -  
Mme MARRONE ( pouvoir ) - Mme DECHAUX ( pouvoir ) - Mme PERRAUD ( pouvoir )

**Invité :** F.FERRACCI Chargé de mission direction de l'autonomie.

Mme MARTEL ouvre la séance à 14h, remercie les membres présents et présente l'ordre du jour :

- 1 composition de la formation spécialisée – présentation des membres
- 2 fonctionnement de la formation spécialisée et règlement intérieur
- 3 élection du bureau de la formation spécialisée
- 4 proposition de sujets à programmer pour les prochaines réunions

**1 composition de la formation spécialisée – présentation des membres**

L'arrêté de composition du CDCA est diffusé, chaque membre se présente à tour de rôle.

**2 fonctionnement de la formation spécialisée et règlement intérieur**

Mme MARTEL anime les échanges sur le fonctionnement de la formation spécialisée, les points suivants sont validés :

- l'accord de la formation pour consacrer, dans ses futures séances, une partie de la réunion à l'information/formation de ses membres (sur une structure, un service, une nouveauté, un projet... ) autour d'un.e invité.e, avec échanges. Le bureau décidera des invitations, les propositions de tous sont les bienvenues.

-la volonté de réunir le CDCA formation PA de préférence l'après-midi.

- le souhait de disposer :

- des grandes lignes de l'action du CDCA pour les 3 prochaines années. Mme MOSCATI a regretté que la dernière plénière - réunion d'installation du CDCA - n'ait pas été l'occasion d'une déclaration de politique générale par Mme la Présidente.
- du calendrier d'élaboration du futur schéma autonomie et les modalités de consultation du CDCA

- la formation PA est favorable à la mise en place d'une coordination régionale des CDCA de la Région PACA avec comme objectifs la mise en commun et le partage d'informations, d'expériences, de réflexions de chaque CDCA. Ces réunions de travail seront convoquées en visioconférence sur un ordre du jour précis. Elle souhaite que cet avis soit suivi par le CDCA.

- le remboursement des frais de déplacement des membres du CDCA est possible pour les déplacements entre 2 communes différentes.

### **3 élection du bureau de la formation spécialisée :**

Les membres suivants sont candidats au bureau formation spécialisée personnes âgées :

Mme MOSCATI ( CFDT )  
M.JULLIEN ( CFE CGC )  
Mme BOURGEOIS ( CGT )  
Mme VRIOTTE ( AGIR ABCD )  
Mme COULET-SIFFREDI ( FNADEPA )  
Mme PERRAUD ( Alzheimer Aidants Var )

Le vote est organisé, les résultats sont les suivants :

Mme MOSCATI ( CFDT ) 18  
M.JULLIEN ( CFE CGC ) 18  
Mme BOURGEOIS ( CGT ) 16  
Mme VRIOTTE ( AGIR ABCD ) 19  
Mme COULET-SIFFREDI ( FNADEPA ) 19  
Mme PERRAUD ( Alzheimer aidants var ) 13

Le bureau désigné est composé de :

Mme MARTEL - Vice présidente ( UNSA )  
Mme MOSCATI ( CFDT )  
M.JULLIEN ( CFE CGC )  
Mme BOURGEOIS ( CGT )  
Mme VRIOTTE ( AGIR ABCD )  
Mme COULET-SIFFREDI ( FNADEPA )

### **4 propositions de sujets à programmer pour les prochaines réunions :**

Les membres proposent les sujets suivants :

- aidants , répit, maison des aidants, information formation des auxiliaires de vie, turn over, services à domicile, virage domiciliaire
- EHPAD et autres structures d'accueil : contrôle, respect des engagements, manque de personnel : bien vieillir, qualité, dignité
- politique de prévention
- lutter contre l'isolement des personnes : service civique, colocation , accessibilité, associations cohabilis etc...transports, accessibilité, accès aux loisirs, à la culture et aux activités adaptées, intergénérationnel
- habitat inclusif, formation animateur avp
- suivre un ou plusieurs thèmes pour suivi PRS
- consultation pour le schéma de l'autonomie

Une coordination avec la formation spécialisée personnes handicapées sera proposée pour des sujets communs.

Pour la prochaine séance plénière, la formation souhaite que l'ordre du jour porte

- une intervention du représentant de l'ARS pour faire le point de la mise en place du PRS et indiquer comment seront tenus les engagements qu'il a pris en séance en septembre 2023. Il pourrait lui être demandé de dresser un bilan du suivi sur 1 thème ou 2.

- le point de l'avancement des propositions effectuées à l'issue des travaux des groupes thématiques qui ont livré leurs conclusions ou leur point d'étape au CDCA du 25 septembre 2023

- les sujets de réflexion retenus (après réunion conjointe des 2 bureaux, des propositions pourraient être faites de thèmes communs ou spécifiques)

- la mise en place d'une coordination régionale des CDCA PACA

bureau FSPA :

- Vendredi, 31 mai 10:00 à 12:00 direction de l'autonomie 132 avenue Lazare Carnot 83 000 Toulon ( salle 3 )

formation spécialisée :

- formation spécialisée personnes âgées - mercredi 18 septembre après midi - direction de l'autonomie 132 avenue Lazare Carnot 83 000 Toulon ( salle 1 et 2 )

**La séance est clôturée à 16H30.**

**Christiane MARTEL  
Vice-Présidente du CDCA  
Formation spécialisée personnes âgées**